

## Croix-Rouge suisse du canton de Neuchâtel

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**Jeudi 12 mai 2016 à 18h15**  
Au Club 44 de La Chaux-de-Fonds

### Procès-verbal

L'ordre du jour et la liste de présences figurent en annexes du procès-verbal.

M. Yves Scheurer, Président du comité, a le plaisir de saluer et d'ouvrir cette 5<sup>ème</sup> assemblée générale de la CRNE et remercie chaque participant de sa présence qui démontre l'intérêt pour la CRNE.

Le Président salue en particulier : MM. Marc Geissbühler, vice-Président de la CRS - Christophe Guye, adjoint chef du service de la santé publique - Alexis Boillat, chancelier de la commune du Val-de-Travers et Président de l'association Bourbaki - Roby Tschopp, Président de Nomad - Gaston Verdon, ancien Président de la Croix-Rouge des montagnes neuchâteloises et membre d'honneur - Philippe Aubert, Président du Club 44 qui nous accueille ce soir et a inscrit notre conférence au programme du Club

Mme Karina Halef, adjointe au chef du service SPAJ (service de protection de l'adulte et de la jeunesse)

N'ont pas pu être présents ce soir : Mme Anne-Marie Huber-Hotz, Présidente de la Croix-Rouge suisse - M. Markus Maeder, Directeur de la Croix-Rouge suisse - M. Christian Fellrath, Directeur du Service de la protection de l'adulte et de la jeunesse M. Jacques Laurent, chef du SIAM.

Il a également le plaisir d'accueillir M. Béat Von Däniken, directeur du département coopération internationale de la CRS, orateur de ce soir.

M. Scheurer informe l'assemblée de l'adjonction de deux points à l'ordre du jour, soit aux points 6 et 7, afin d'éviter la planification d'une assemblée générale extraordinaire en novembre 2016 pour la réélection du comité et du Président, mandat de 4 ans se terminant à cette date-là. Cette proposition à l'ordre du jour est conforme aux statuts en vigueur.

#### 1. **Présences & accueil par le président**

Nombre de personnes présentes ayant droit de vote : 13

Majorité absolue : 7

M. Scheurer a choisi de confier une large part de l'ordre du jour aux membres du bureau et à la direction. Cette démarche a pour but de mettre en évidence et de valoriser les indispensables collaborations sur lesquelles le Président peut s'appuyer pour prendre les décisions qui s'imposent.

Il informe que la situation de la CRNE est parfaitement saine et maîtrisée, tant sur le plan financier que sur le déploiement de ses activités en faveur de la population.

Avec la collaboration très efficace du comité et grâce à la qualité des débats sains et éclairés qui



EDU

**Site de La Chaux-de-Fonds**  
Rue de la Paix 71 / cp 299  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Téléphone 032 886 88 60  
Téléfax 032 886 82 40

**Site de Neuchâtel**  
Avenue du Premier-Mars 2a  
2000 Neuchâtel  
Téléphone 032 886 88 60  
Téléfax 032 886 88 67

**Croix-Rouge suisse  
Canton de Neuchâtel**  
contact@croix-rouge-ne.ch  
www.croix-rouge-ne.ch  
CCP 20-1504-8

|    |   |
|----|---|
|    | <p>conduisent à de bonnes décisions, le Président affirme que la CRNE fait face à ses obligations dans le plein respect des valeurs et de l'éthique Croix-Rouge.</p> <p>La collaboration avec les autorités politiques et les services étatiques est excellente et manifeste d'une confiance réciproque très appréciable lors des différentes négociations.</p> <p>Il remercie très chaleureusement la direction, le personnel engagé et les bénévoles pour la qualité de leurs prestations.</p> <p>Les manifestations liées à notre 125<sup>ème</sup> anniversaire qui se sont déroulées en 2015 ont été une totale réussite et remercie particulièrement le groupe de travail du comité et le personnel qui se sont fortement engagés pour ce succès.</p> <p>Deux points importants restent à régler :</p> <p>L'harmonisation de notre caisse de pension : actuellement deux caisses héritées des précédentes organisations, la Bâloise et Publica. Le dossier est en étude par le comité.</p> <p>La création de notre OSAD (organisation de soins à domicile), considérant que nous n'aurons plus de mandat avec Nomad dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017.</p> <p>La parole est donnée à :</p> <p>M. Baptiste Hurni, vice-président du comité :</p> <p>M. Hurni dans son bref discours revient sur le 125<sup>ème</sup> en félicitant son bon déroulement et rappelle l'expo photos dont certaines ont été reprises pour le rapport d'activité 2015. Il ne faut pas oublier que la CRS a fêté son 150<sup>ème</sup> en 2016.</p> <p>M. Robin Delisle, directeur :</p> <p>Après trois ans de fusion, la plupart des tâches en lien avec les finances ou les ressources humaines sont terminées. La CRNE a pour but de développer maintenant de nouvelles activités en faveur des plus vulnérables, notamment des prestations favorisant le maintien à domicile afin d'aller dans le sens du souhait de l'Etat dans le cadre de la PMS :</p> <p>Une prestation de relève pour proche aidant nommée « Dementia care » a ainsi été développée en 2015 et a démarré ce début d'année 2016. Cette prestation est assurée par des auxiliaires de santé Croix-Rouge, personnel ainsi formé et expérimenté dans la prise en charge de personnes âgées et souffrant de démence.</p> <p>« A pied, c'est mieux » a pour but de travailler la remobilisation à la marche, favorisant ainsi l'autonomie ; « assistance aux achats » permet aux personnes à mobilité réduite d'effectuer des emplettes en compagnie d'un bénévole.</p> <p>D'autres prestations, en faveur des familles et de l'enfance ont été également développées. Afin de dynamiser et élargir l'offre des centres de puériculture, une campagne de valorisation de la promotion de la santé a été lancée en créant les ateliers « Le Patio » : A ces occasions, des professionnels répondront aux questions des parents, sur l'alimentation et l'éducation des enfants par exemple. Une sensibilisation à la lecture des plus jeunes est également maintenant existante ; des bénévoles présents dans des centres de puériculture ont ainsi la tâche de lire des livres aux enfants et sensibiliser les parents à l'importance de la lecture auprès des plus jeunes.</p> |
| 2. | <p><b><u>Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 04.06.2015</u></b></p> <p>Le procès-verbal est accepté à l'unanimité, avec les remerciements à son auteur.</p>   |





|    |   |
|----|---|
| 3. | <p><b>Admissions : Membres d'honneur</b></p> <p>Six membres d'honneur bénévoles dont quatre présents à l'assemblée ont été certifiés pour leur dévouement depuis plus de 20 ans. Il s'agit de Mmes Yvette Favre, Elena Rossi, Maria Cordier, Heidi Hurlin, Odile Aubry et M. Pierre-Antoine Perrin.</p> <p>M. Hurni félicite en particulier Mme Favre, responsable du Vêt'Shop de La Chaux-de-Fonds qui s'investit depuis 42 ans au sein de la Croix-Rouge et a été membre du comité durant 20 ans.</p> <p>L'assemblée applaudit chaleureusement toutes ces personnes pour leur engagement remarquable. Chacune reçoit un bouquet de fleurs. La Présidence et la Direction partageront un repas le 5 juillet 2016 avec ces bénévoles.</p>   |
| 4. | <p><b>Présentation des comptes 2015 et du rapport de révision</b></p> <p>Les comptes 2015 bouclent sur un résultat positif de CHF 5'454.21, (après attribution de CHF 90'000.- au fonds Alarme).</p> <p>Les recettes d'immeuble ont pu être pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive consacrées exclusivement à l'entretien et la rénovation des immeubles.</p> <p>Le réviseur, M. Marchand - de la fiduciaire Muller, Christe &amp; Associés – rappelle que, selon les dispositions légales en la matière, la CRNE est soumise à un contrôle ordinaire étant donné qu'elle est en partie subventionnée par l'Etat. Le contrôle des comptes et du système de contrôle interne a permis de vérifier que ceux-ci sont parfaitement conformes à la loi, aux normes RPC 21 et aux exigences ZEWO.</p> <p>Il recommande l'approbation des comptes tels que soumis dans le rapport annuel et disponibles sur le site internet de la CRNE.</p> <p>L'assemblée est invitée à poser des questions. La parole n'étant pas demandée, il s'agit de se prononcer sur l'approbation du rapport annuel et des comptes 2015.</p>   |
| 5. | <p><b>Approbation du rapport annuel et des comptes 2015. Décharge au comité</b></p> <p><u>Résultat du vote à mains levées</u><br/> décharge au comité, approuvé à l'unanimité : 13<br/> Refusent de donner décharge au comité : 0<br/> Abstentions : 0</p> <p><b>Les comptes 2015 et le rapport sont acceptés à l'unanimité ainsi que la décharge au comité de la CRNE.</b></p>   |
| 6. | <p><b>Election des membres du comité</b></p> <p>M. Favre informe que le comité se compose de deux instances :</p> <p><b>Le bureau</b> : composé par un président, M. Yves Sheurer et deux vices-présidents M. Baptiste Hurni et lui-même et travaillant en étroite collaboration avec M. Delisle, directeur.</p> <p><b>Le comité</b> : composé de 11 membres, soit les trois personnes précédentes et Mmes Patricia Pradervand, Dominique Guyot et Catherine Loetscher, MM.Laurent Virag, François Ochsner, Ivan Zender, Michel Clément, Jean-Pierre Duvanel.</p> <p>M. Favre demande à l'assemblée si quelqu'un est intéressé à devenir membre du comité. Personne ne s'est manifesté.</p> <p>Les membres du comité acceptent de se représenter pour un mandat de 4 ans. Le comité a été réélu à l'unanimité par l'assemblée.</p> <p>M. Favre, en tant que doyen remercie le comité pour son excellente collaboration et témoigne : « C'est un véritable plaisir que de participer aux séances, aussi bien les séances du bureau que du comité. Toutes les discussions se déroulent dans un excellent état d'esprit, dans le respect des avis exprimés. On peut certes parfois diverger sur une analyse ou sur une autre, c'est normal, c'est même sain, mais nous n'avons jamais connu de clash, jamais connu de conflit entre nous. Le dialogue intelligent, constructif, débouche toujours sur des solutions. Les séances se passent dans une ambiance agréable, sérieuse, bien présidées et surtout focalisées sur une seule Croix-Rouge neuchâteloise, une véritable entité cantonale attachée à maintenir son destin et son avenir de la meilleure des façons possibles. »</p> |






|    |   |
|----|---|
| 7. | <b>Election du président</b><br>M. Yves Scheurer a également été réélu à l'unanimité pour un mandat de 4 ans sous les applaudissements de l'assemblée.  |
| 8. | <b>Election de l'organe de contrôle pour les comptes 2016</b><br>M. Scheurer propose de confier un nouveau mandat d'une année à la fiduciaire Muller, Christe & Associés.<br><br><u>Résultat du vote à mains levées</u><br>Acceptent de donner mandat à Muller, Christe & Associés : 13<br><b>Muller, Christe &amp; Associés est nommé organe de contrôle pour l'exercice 2016.</b>   |
| 9. | <b>Divers</b><br>M. Marc Geissbühler, vice président de la CRS et préposé de CE CNAC, félicite et remercie le comité et son Président pour le travail accompli durant l'année écoulée. Il souligne les efforts fournis par la direction de la CRNE pour la rapide mise en place et le bon fonctionnement de la Croix-Rouge cantonale. Il exhorte la CRNE à poursuivre sa collaboration avec les membres corporatifs ainsi que différentes associations liées à la santé.<br>Il remercie tout particulièrement M. Delisle pour ses idées novatrices qui sont écoutées au niveau national.<br><br>M. Christophe Guye, adjoint du chef de service de la santé publique, remercie la Croix-Rouge qui joue un rôle très important dans la politique sanitaire cantonale. En réunissant nos forces, nous arrivons à satisfaire au mieux les besoins de la population neuchâteloise. |

Il est 19h30, l'assemblée est levée.

Chacun est invité à participer à un apéritif, suivi d'une conférence animée par M. Beat von Däniken, directeur du Département coopération internationale de la CRS, sur le thème : « migrations et déplacements forcés. Les défis actuels dans les pays d'origine, de transit et d'accueil ».

Fait à La Chaux-de-Fonds, le 17 mai 2016/FDE

Lu et approuvé :

  
Yves Scheurer  
Président

  
Robin Delisle  
Directeur

  
Francine Devaud  
Secrétaire au procès-verbal



Site de La Chaux-de-Fonds  
Rue de la Paix 71 / cp 299  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Téléphone 032 886 88 60  
Téléfax 032 886 82 40

Site de Neuchâtel  
Avenue du Premier-Mars 2a  
2000 Neuchâtel  
Téléphone 032 886 88 60  
Téléfax 032 886 88 67

Croix-Rouge suisse  
Canton de Neuchâtel  
contact@croix-rouge-ne.ch  
www.croix-rouge-ne.ch  
CCP 20-1504-8